

Le Président :
 Christian DAUTRICHE
 27, Grande Rue
 70000 MAILLEY
 Tél : 03 84 78 22 38
lesdautriche@yahoo.fr

AMOPA

Section de
Haute-Saône

Servir et Partager
www.amopa70.fr

n° 42 - Septembre 2021

La Lettre

Mailley, le 08 septembre 2021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 6 Octobre 2021

- CONVOCATION -

Madame et Chère Collègue,
 Monsieur et Cher Collègue,

La pandémie a frappé notre section et depuis maintenant un peu plus d'un an (*notre dernière assemblée générale s'est réunie le 3 avril 2019 à Lure*) nous avons dû annuler la totalité de nos actions.

Notre assemblée générale 2020 programmée d'abord en avril, puis en novembre a été annulée à deux reprises. Finalement, et vous vous en souvenez, nous avons opté pour la publication des rapports (*moral, d'activités et financier*) par l'intermédiaire de La Lettre (N° 35,36 et 37). Nous les avons validés en nous promettant de les présenter succinctement dès l'ouverture de notre prochaine assemblée générale.

Le moment est donc venu de nous réunir à nouveau et de tenter de reprendre une vie associative plus normale.

J'ai l'honneur et le grand plaisir de vous inviter à notre Assemblée Générale annuelle qui se tiendra le :

Nous retrouverons pour cette réunion, un format plus que familial : travaux statutaires, conférence, remise de décorations et repas convivial au sein du collège.

Vous trouverez en page deux, l'ordre du jour et le bulletin d'inscription pour le repas qui clôturera cette matinée de travail.

Bien sûr, nous ne pouvons nous soustraire au protocole sanitaire en vigueur. Pour l'instant nous savons que les gestes barrières seront respectés (*gel à l'entrée, port du masque*). De la même manière, le Pass Sanitaire sera nécessaire pour participer aux travaux.

Comptant vivement sur votre présence lors de ce moment fort de notre association, je vous prie d'accepter, Madame et Chère Collègue, Monsieur et Cher Collègue, mes très cordiales salutations.

Mercredi 06 octobre 2021

**Collège René Cassin
 15, Rue des Roitelets
 70000 NOIDANS-LES-VESOUL**

Christian DAUTRICHE
 Président de la Section de Haute-Saône



Collège René Cassin

Noidans - Les - Vesoul

ORDRE DU JOUR

8h30 : Émargements, café d'accueil

9h00 : Travaux statutaires

- ✓ Validation des trois rapports 2019
- ✓ Rapport moral 2020
- ✓ Rapport d'activités 2021
- ✓ Rapport financier 2020 et rapport des commissaires aux comptes. Vote des rapports.
- ✓ Perspectives 2021/2022

10h30 : Conférence de Jean Pierre BIOT, auteur Luron, à l'occasion de la présentation de son dernier ouvrage et avec l'illustration qu'il tire du poème d'Anna de Noailles "Il fera longtemps clair ce soir" : « *Nous n'aurons plus jamais notre âme de ce soir* »

(l'auteur dédicacera ses ouvrages tout au long de la matinée)



11h45 : Cérémonie de remise des décorations en présence des personnalités départementales

12h15 : Apéritif (*offert*) et Repas (*Sur réservation préalable – Coupon-Réponse ci-dessous*)



COUPON RÉPONSE

Afin de faciliter l'organisation, prière de retourner ce coupon avant le 22 septembre 2021

Madame, Monsieur

Adresse :

- Participera à l'AG Amopa du **06 octobre 2021** qui se tiendra au Collège René Cassin à Noidans-lès-Vesoul
- Prendra le repas qui sera servi après la cérémonie. Prix net tout compris par personne : 30,00 Euros
- Réserve nombre de repas : soit un total de Euros (*ci-joint, mon chèque*)

**Coupon à retourner avec votre chèque à Jean-Paul AMBERT – Trésorier AMOPA 70
49, Avenue Carnot 70200 LURE**

Pour tout renseignement : jean.paul.ambert@wanadoo.fr – Tél : 07 88 98 67 75